

CAMA-CMLA

Agréée par Arrêté N° 000054/O/MINAT/SG/DAP/SDLP/SA/DTPB du 8 juin 2023

FORMATION SUR LES FONDAMENTAUX, LES ETAPES ET LA PRATIQUE DE LA MEDIATION

Du 14 au 16 Novembre 2024 au 302, Rue Clémenceau, Bonanjo, Douala

Dispensée par :



Maître Brigitte ADA NNENGUE épouse LEBRETON
Diplômée de l'Université
PARI I Panthéon-Sorbonne
Ancien Président de
l'Assemblée Générale
du Barreau du Cameroun
Matricule : 821216A0001
Médiatrice Diplômée I.C.P.
Paris
Présidente du « CAMA »
et de la SCP CEPFOMEN
Conciliatrice au « CIRDI »

Maître Antoine ADELINÉ

Avocat et Solicitor au sein du
département International
Dispute Resolution du Cabinet
SQUIRE PATTON BOGGS.
Diplômé Universités
Panthéon-Sorbonne (Paris I),
Panthéon Assas (Paris II), et
de la London School of
Economics. Enseignant en
arbitrage et médiation « Droit
anglais et Nord-Américain des
Affaires » à (PARIS I). Ecrivain
et conférencier



LA FORMATION S'ARTICULE EN 3 MODULES

I – FORMATIONS ASSUREES PAR LE « CAMA » : 75 000 FCFA H.T. soit **89 437 FCFA TTC** par MODULE

- **MODULE I : LES FONDAMENTAUX DE LA MEDIATION**
- **MODULE II : LES ÉTAPES ET PHASES DU PROCESSUS DE MEDIATION**

Cette formation est clôturée par la délivrance par « CAMA » d'un « **Certificat de formation aux Fondamentaux et Étapes de la Médiation** ». (Base indispensable à toute formation sur la médiation).

II – FORMATIONS ASSUREES PAR LA SCP CEPFOMEN : 75 000 FCFA H.T. soit **89 437 FCFA TTC**

- **MODULE III : FORMATION A LA PRATIQUE DE LA MEDIATION, et EVALUATION.** (Mise en situation des apprenants dans des jeux de rôle de Médiateurs et Médiés dans des cas pratiques du processus de médiation – correction, Évaluation).

Cette formation est clôturée par la délivrance par « CEPFOMEN » d'une « **Attestation de formation à la Pratique de la médiation** ». **N.B. :** la délivrance d'un « **Certificat de Formation Pratique à la Médiation** » nécessite plusieurs exercices pratiques en ateliers, un contrôle des Connaissances théoriques suivi d'un exercice pratique pour chaque candidat.

N.B. : Le nombre de places est limité à 30. Les paiements reçus avant le vendredi 18 Octobre 2024 donnent droit à la délivrance d'une clef USB « CAMA » contenant la formation des MODULES I et II.

INSCRIPTIONS

00237 659 87 01 71/ 693 69 61 68 / 699 91 40 20

E-mails: cama141220@gmail.com , cepfomen2014@gmail.com

REGLEMENTS :



CAMA : #150*47*832281#

CEPFOMEN : #150*47*828520#



CAMA-CMLA

Agréée par Arrêté N° 000054/O/MINAT/SG/DAP/SDLP/SA/DTPB du 8 juin 2023



ORGANISE :

**FORMATION SUR LES
FONDAMENTAUX, ETAPES ET
PRATIQUES DE LA MEDIATION**

DISPENSEE PAR :

Maître Brigitte ADA NNENGUE LEBRETON

Diplômée de l'Université Panthéon-sorbonne de Paris I. Ancien Président de l'Assemblée Générale du Barreau du Cameroun

Médiatrice Diplômée de l'IFOMENE de l' I.C.P. Paris Présidente du « CAMA » et de la SCP CEPFOMEN Conciliatrice au « CIRDI »

Maître Antoine ADELINÉ

Avocat et Solicitor au sein du Département International Dispute Resolution du Cabinet **SQUIRE PATTON BOGGS.**

Diplômé Universités Panthéon-Sorbonne (Paris I), Panthéon Assas (Paris II), et de la London School of Economics. Enseignant de l'arbitrage et de la médiation « Droit anglais et Nord-Américain des Affaires » à (PARIS I). **Auteur et conférencier.**

MODULE I et II : Les 14 et 15 Novembre 2024

MODULE III Le 16 Novembre 2024

LIEU : « CAMA » - SCP CEPFOMEN

302, rue Clémenceau, Bonanjo

TEL : 00237 659 87 01 71/ 693 69 61 68 / 699 91 40 20

E-mails: cama141220@gmail.com ,

cepfomen2014@gmail.com

PUBLIC CIBLE →	<p>Cette formation est destinée tant aux juristes qu'aux personnes et professionnels, quel que soit leurs domaines d'activité, désireux de comprendre, de se former, d'utiliser, voire de devenir médiateur, conseiller, accompagnateur dans un processus de médiation, Enseignants de la médiation.</p> <p>Le besoin de vulgariser cette formation, d'atteindre un large public, justifie son coût exceptionnellement peu élevé.</p> <p>-----</p>
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES →	<p>Cette formation permet d'acquérir les bases indispensables dans tout processus de médiation, et d'appréhender la formation de la médiation dans divers domaines de la vie civile et professionnelle et publique.</p> <p>La formation des MODULES I et II donne droit à la délivrance d'un « Certificat de formation sur les Fondamentaux et Étapes de la Médiation » délivré par l'Association des Avocats Médiateurs Diplômés d'Afrique : « CAMA ».</p> <p>La formation du MODULE III : « mise en situation en atelier de pratique du processus de médiation », avec évaluation de la pratique donne droit à la délivrance d'un « Certificat de formation à la pratique de la Médiation » délivré par la SCP CEPFOMEN.</p>

MODE DE FORMATION	Bimodal : Présentiel et en ligne
--------------------------	---

PROGRAMME DE FORMATION		
DATES	HORAIRES	MODULES
JOUR 1 14-11-2024	08 H-12 H	<p style="text-align: center;">MODULE I</p> <p style="text-align: center;">LES FONDAMENTAUX DE LA MEDIATION</p> <p><u>Introduction à la médiation</u> Définition et Champ d'application de la Médiation. Chapitre 1 de l'Acte Uniforme OHADA sur la Médiation du 23/11/2017.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> • Les avantages de la médiation, la meilleure alternative pour le règlement des conflits : pérennisation des relations contractuelles, confidentialité, rapidité, coûts maîtrisés, processus créatif de solutions, Maîtrise par l'entreprise de son différend etc... • Différence entre la Médiation et les autres modes amiables de règlement des conflits (ADR) : La négociation, la conciliation, procédure participative, l'arbitrage. • Les principales formes de médiation : <ul style="list-style-type: none"> - Médiation Institutionnelle : Article 3 de l'Acte Uniforme OHADA sur la Médiation <p>Comprendre le rôle d'un centre de médiation dans le déroulement du processus de médiation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Médiation Conventionnelle, - La Médiation AD HOC, - La Médiation judiciaire. <ul style="list-style-type: none"> • Les Écoles de médiation : médiation navette, médiation plénière.
	12 H-13 H 30	PAUSE DEJEUNER (libre)
	14 H-18 H	<p align="center">SUITE DU MODULE I</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le médiateur : • Formation du Médiateur, valeurs, code de conduite. • Éthique et Déontologie du Médiateur. • Mission du Médiateur. • Critère de choix du Médiateur, sa désignation, sa rémunération. • Les Styles de Médiateurs : Facilitateur, Accoucheur, Aviseur. • Médiateurs des Services au Public. • Les Styles de Médiation : évaluative, facilitatrice, transformative. • La boîte à outils et la personnalité du médiateur : l'écoute active, la Reformulation, recadrage, le questionnement, la PNL, l'ANALYSE SYSTEMIQUE, la MAIEUTIQUE, les APARTES etc... • Les clauses de médiation, leur importance, simplicité, complexité, partielles, MED ARB, ARB MED, effets. • Les limites de la médiation : Ordre public, le référé, la prescription, besoin de jurisprudence. • Glossaire des expressions et termes employés en médiation : Aparté, BATNA, MESORE, ECOUTE ACTIVE, COMPROMIS, MARD, MARC, ADR. TRANSACTION, EXPERT, ARBITRE, JUGE, • L'Art du questionnement. <p>Débriefing</p>
JOUR 2 15-11-2024	08 H-12 H	<p align="center">MODULE II</p> <p align="center">LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE MEDIATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procédure de Médiation : Chapitre II de l'Acte Uniforme OHADA sur la Médiation. • Le médiateur : • sa désignation, • Les frais de la médiation, • la rémunération du Médiateur. • L'avant médiation • La mise en œuvre de la médiation : « PORTE » de Jacques SELTZER. • la Co-médiation. • Les principales règles qui gouvernent le processus de Médiation :

		<ul style="list-style-type: none"> - L'objet de la médiation, - Confidentialité, - Indépendance du médiateur, - Impartialité, - Neutralité, - Courtoisie et non-interruption, - Entretiens séparés, - le rôle de l'Avocat en médiation,
	12 H-13 H 30	PAUSE DEJEUNER (libre)
	14 H-18 H	<ul style="list-style-type: none"> • Les 7 (sept) étapes et quatre phases à respecter et à appliquer dans l'ordre pour évoluer aisément vers la recherche des solutions possibles, acceptables et applicables par tous dans un accord de médiation « gagnant – gagnant ». • Le déroulement schématique d'une médiation : LA ROUE DE FIUTAK. • Les incidents et exceptions en cours de médiation : la compétence, la récusation, le référé, les expertises, la recevabilité des preuves, la prescription, le besoin de jurisprudence • L'Accord totale ou partielle ou transactionnelle de médiation. • L'homologation de l'accord de médiation par le Juge ou le Notaire et ses effets. • L'exécution de l'accord de médiation. <p>Débriefing</p>
JOUR 3 16-11-2024	08 H-12 H	<p style="text-align: center;">MODULE III</p> <p style="text-align: center;">FORMATION A LA PRATIQUE DE LA MEDIATION</p> <p style="text-align: center;">La pratique de la médiation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mises en situation, jeux de rôles dans des cas pratiques et évaluation <p style="text-align: center;">Assurées par la SCP CEPFOMEN.</p> <p>Débriefing</p> <p style="text-align: center;">Fin et clôture de la formation</p> <p>Les Certificats sont remis ou envoyés une semaine après la formation.</p>



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION AUX FONDAMENTAUX ET ETAPES ET PRATIQUES DE LA MEDIATION

Quand

MODULES 1 et 2 Les 14 et 15 Novembre 2024 MODULE III le 16 Novembre 2024

Où

Au siège de « CAMA » au 302, rue Clémenceau à Bonanjo Douala

TEL : 00237 659 87 01 71/ 693 69 61 68 / 699 91 40 20

Emails : cama141220@gmail.com, cepfomen2014@gmail.com

Civilité.....

Nom :

Prénom :

Société :

Fonction.....

Adresse de facturation Professionnelle Personnelle

.....

.....

Code Postale.....

Ville.....

Tél.....

Courriel.....

Frais d'inscription

En Présentiel :

Module I : Les Fondamentaux de la médiation. **Jour I** : 89 437 FCFA TTC

Module II : Les étapes du processus de médiation. **Jour 2** : 89 437 FCFA TTC

Module III Jour 3 : Ateliers de pratique de médiation : 89 437 FCFA TTC

En visio-conférence :

Le **Module** : 59 625 FCFA TTC

Mode de règlements :

*Modules I & II:

150 *47 * 832281

*Module III:

150 *47 *828520

*Les inscriptions pour les **MODULES I - II et III** sont admises jusqu'au **Vendredi 8 Novembre au plus tard.**

Toutefois, vous avez la possibilité de régler par module.

*Les paiements reçus **avant le 18 Octobre 2024** donnent droit à la remise d'une **Clef USB « CAMA »** contenant la formation des **MODULES I et II.**

J'ai bien pris connaissance des conditions du présent bulletin d'inscription

J'accepte la publication d'une photo de groupe sur les réseaux sociaux de CAMA et de la SCP CEPFOMEN

Date et Signature de l'apprenant

Date et Signature (Pour CAMA)

Bulletin d'inscription à retourner au « **CAMA** »
302 Rue Clémenceau à Bonanjo BP 3694
Douala

Par Email : cama141220@gmail.com
cepfomen2014@gmail.com